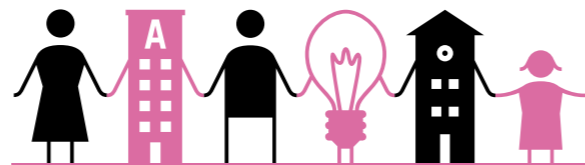


PARTAGEZ-LES AU CONTRAT DE QUARTIER!



La Municipalité se réjouit de lancer un deuxième contrat de quartier aux Boveresses. Certes, la Ville se métamorphose avec de grands projets, mais il est aussi important de soutenir les quartiers existants et de renforcer leur identité par la participation des habitants. Il s'agit d'une approche souple, respectueuse à la fois de l'expertise d'usage des partenaires du quartier (habitants, employés) et des compétences des « experts » de l'administration.

Les centres de décisions s'éloignent de la population: fusions de communes, concentration d'entreprises, etc. Il est opportun que les habitants gardent un certain pouvoir sur la qualité de la vie quotidienne. C'est une manière de faire de la politique qui favorise la proximité entre les habitants et l'administration, un complément à la vie politique traditionnelle. Ce doit être, bien sûr, des sujets de la vie de tous les jours et non des grands projets. Une telle démarche est bonne pour les habitants, qui sont écoutés et découvrent comment fonctionnent les rouages de l'administration. A l'inverse, c'est aussi bon pour l'administration, de renforcer le contact auprès des habitants et de se remettre parfois en question.

**ENSEMBLE SOYONS ACTEURS DE LA QUALITÉ DE VIE
AUX BOVERESSES!**

Marc Vuilleumier, Conseiller municipal



**CONTRAT DE
QUARTIER**

SERVICE ADMINISTRATIF
ET DE L'INTÉGRATION
rue du Port-Franc 18 – CP 5354
1002 Lausanne

Tél. 021/315 74 52
Email. contratdequartier@lausanne.ch
www.lausanne.ch/boveresses

L a u s a n n e



CONTRAT DE QUARTIER POUR LES BOVERESSES



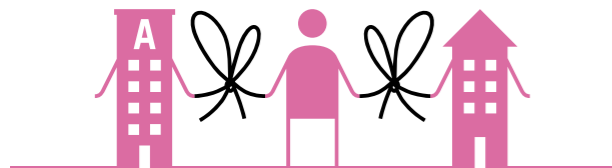
**CONTRAT DE
QUARTIER**

BOVERESSES

VOUS AVEZ DES IDÉES POUR LES BOVERESSES?



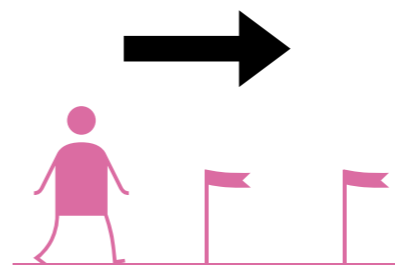
UN CONTRAT DE QUARTIER



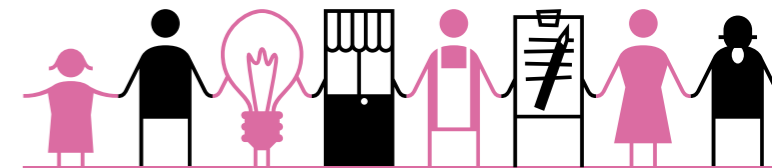
COMMENT VOUS IMPLIQUER?



LES ÉTAPES



LEXIQUE



UN CONTRAT DE QUARTIER EST UN ENGAGEMENT DE CONFIANCE ENTRE LA VILLE DE LAUSANNE ET LES PERSONNES QUI HABITENT ET/OU TRAVAILLENT DANS LE QUARTIER POUR RÉFLÉCHIR ET PARTICIPER ENSEMBLE À L'AMÉLIORATION DURABLE DE LA QUALITÉ ET DU CADRE DE VIE DU QUARTIER.

À QUOI ÇA SERT ?

- A réaliser des projets communs pour le quartier, projets de proximité liés à la vie quotidienne.
- A favoriser le dialogue entre les habitants et les autorités communales.
- A expérimenter une démarche participative citoyenne.

POURQUOI AUX BOVERESSES ?

Un premier contrat de quartier a vu le jour à Montelly (2010-12), à titre expérimental. Le bilan a montré que l'expérience était concluante, tant pour les habitants, que pour les services de l'administration. Quartier populaire à l'identité forte, éloigné du centre, riche en associations et multiculturel, le quartier des Boveresses – Eterpeys – Grangette – Praz-Séchaud comporte davantage de jeunes, d'enfants et de famille que la moyenne lausannoise. C'est une opportunité à saisir pour donner une voix à ce quartier, en lien étroit avec son tissu associatif.

Selon vos envies et vos disponibilités, vous avez le choix entre plusieurs possibilités de participation au contrat de quartier :

- représenter votre quartier dans la **COMMISSION DE QUARTIER** ;
- prendre part à un **GROUPE DE TRAVAIL** sur un thème particulier ;
- assister aux **CONFÉRENCES DE QUARTIER** (au moins une par an) pour vous informer de l'état des discussions et donner votre avis.

QUELQUES EXEMPLES

Pour améliorer la vie quotidienne dans le quartier, voici quelques thèmes possibles :

- mobilité douce (à pied, à vélo) et transports publics, problèmes liés au trafic ;
- espaces verts ou aménagement des espaces publics, terrains de jeux, jardins ;
- le « vivre ensemble », la solidarité et les projets communs.

D'abord, il y a une première **CONFÉRENCE DE QUARTIER**, qui permet d'élire les personnes qui composeront la **COMMISSION DE QUARTIER**. Une **BALADE SAFARI À PIED** dans le quartier permet ensuite de mieux découvrir son quartier, de le voir autrement et d'en discuter l'usage, avec ses qualités et ses défauts. Ce safari est organisé avec l'association Droit de Cité.

Un **DIAGNOSTIC PARTAGÉ** se dégage des discussions et sert de base commune à l'élaboration de propositions et projets appelés à recueillir l'adhésion. Chaque **GROUPE DE TRAVAIL** se réunit plusieurs fois, sous forme d'atelier avec des habitants pour parler d'un thème (mobilité ou place de jeux, etc.). Des personnes ressources extérieures peuvent venir amener des informations ou des réflexions supplémentaires.

Les groupes de travail transmettent leurs idées à la commission de quartier qui en fait la synthèse, les présente à la Municipalité et se met au travail pour les réaliser. La **FEUILLE DE ROUTE** est le fil rouge de la mise en œuvre des projets.

CONFÉRENCE DE QUARTIER

Espace d'information et de dialogue ouvert à toutes et à tous. On y désigne les membres de la commission de quartier parmi les habitant-e-s, commerçant-e-s et membres des associations. Se réunit une fois l'an.

COMMISSION DE QUARTIER

Formé des délégués du quartier et de collaborateurs-trices de l'administration, ce groupe mène la démarche dans le quartier, organise les groupes de travail et priorise les projets de la feuille de route.

GROUPE DE TRAVAIL

Ouverts à toutes et à tous, selon les thèmes définis par la commission de quartier, ces ateliers servent à trouver et à débattre avec des experts des pistes de solutions aux problèmes du quartier.

FEUILLE DE ROUTE

Véritable programme d'actions, adopté par la commission de quartier et transmis ensuite à la Municipalité.